

# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

*Communiqué, château de Meung-sur-Loire, samedi 4 mai 2019*

## **Rouillac vend le *trésor de Tavers* à l'État**

Devant le fort intérêt suscité par les bijoux du *trésor de Tavers*, auprès de collectionneurs privés, et, à terme de musées étrangers, et face aux pressions inédites et à l'émoi soulevé par sa vente aux enchères, défendant le patrimoine depuis plus de trente-cinq ans, la maison de vente Rouillac, a favorisé son acquisition de gré-à-gré, directement, au profit du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain en Laye.

Fort de la confiance de ses propriétaires, un couple d'agriculteurs retraités du Loiret, des échanges ont été noués en ce sens avec le ministre de la culture, M. Franck Riester, lors du déplacement présidentiel à Amboise le jeudi 2 mai. La somme de 50.00 € TTC a été acceptée, sur la base de la mise à prix de ce Trésor National. Ainsi, dans l'intérêt de tous, non seulement le *trésor de Tavers* ne quittera pas la France, mais, en plus, il rejoindra les collections nationales et ses fabuleux trésors.

M. Daniel Roger, conservateur général du musée de Saint-Germain-en-Laye nous a fait savoir qu'il se « réjouit que la proposition d'achat de gré-à-gré ait été acceptée par les vendeurs, le *dépôt de Tavers* ayant toute sa place dans une collection publique en raison de son intérêt scientifique et patrimonial. », ajoutant : « loin de toute polémique, la position du ministère me paraît claire, et comme, la vôtre, guidée avant tout par l'intérêt de la conservation du patrimoine. »

Cette nouvelle transaction directe au profit d'un musée, en respectant l'intérêt de son propriétaire, s'ajoute pour les Rouillac aux ventes des archives de l'amiral de Guichen au ministère de la Défense, à celles du château de Meslay au profit des Archives départementales du Loir-et-Cher, à un album de photographies pour le château de Pau, comme à 284 éléments de mobilier des Biencourt au château d'Azay-le-Rideau.